

Texte d'appel à communications.
« Politiques d'accueil et mobilité dans les territoires ruraux :
l'action publique face aux nouvelles géographies
des modes de vie »

Préambule

Le « Collectif Ville Campagne » est une association qui regroupe des acteurs institutionnels et des adhérents individuels. Elle œuvre depuis plus de 10 ans sur la question de l'accueil des nouveaux arrivants dans les territoires ruraux. Son action se situe à la fois dans l'accompagnement des candidats à l'installation, et dans l'appui aux territoires qui souhaitent, à travers une politique d'accueil, conforter leur attractivité, susciter des dynamiques locales à travers l'accueil de nouveaux migrants.

Après une décennie, le temps de la prise de recul est venu. Le Collectif Ville Campagne pose en particulier le diagnostic suivant : en France, comme dans un certain nombre de pays européens, le phénomène des migrations vers le rural est actif mais multiforme. Il résulte d'une combinaison complexe de phénomènes. Et il est loin de former « un bloc unique ». Il est plutôt la résultante de démarches dont les fondements sont différents, et dont l'analyse reste largement à faire.

Par ailleurs, l'évolution du contexte économique, sociétal et environnemental, en ce début de XXI^{ème} siècle, est de nature à faire évoluer les dynamiques qui sont à l'œuvre, et dont on commence seulement à mesurer les effets. L'observation de ces « signaux faibles », qu'il s'agisse de pressions nouvelles mais également de réponses nouvelles aux défis sociétaux, est également à organiser et à instrumenter.

La recherche scientifique est un appui précieux pour conduire le diagnostic, et pour aider à percevoir les « faits porteurs d'avenir ». Le Collectif envisage le dialogue avec la recherche dans une perspective opérationnelle : il s'agit d'améliorer la perception des enjeux stratégiques par les acteurs des territoires, de les aider à accompagner leurs projets, et d'aider à l'orientation des politiques publiques.

Des travaux de recherche commencent à offrir des repères de compréhension. Mais il faut cependant constater que ce champ de recherche reste exploré en mode « mineur ».

Le Collectif Ville Campagne entend d'une part permettre une revue systématique des travaux existants ou en cours sur le sujet, et d'autre part susciter un intérêt pour ces enjeux de la part des acteurs qui financent, programment ou réalisent la recherche scientifique.

C'est pourquoi le Collectif a souhaité s'associer avec des équipes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur pour organiser un colloque de recherche, qui offre également l'occasion d'un échange avec les acteurs des politiques d'installation et d'accueil, et qui débouche sur une structuration des programmes de recherche autour de ces enjeux.

Problématique

Le phénomène d'accueil en milieu rural ne pourrait-il pas être interprété comme le signal d'un rapport paradoxal, fait d'intégration dans un système globalisé, et de la recherche simultanée, si ce n'est d'une alternative, du moins d'une altérité manifestée par un comportement spatial.

Explicitons. D'un côté, la géographie économique, fondée sur la « compétitivité par l'intelligence » (pour reprendre l'expression de Christian Saint-Etienne) inscrit son empreinte dans l'espace, à travers la métropolisation. Le monde de la globalisation économique, qui s'est affranchi des distances, n'a pas aboli le territoire. Mais il tend à privilégier certains nœuds. C'est l'idée de « l'économie métropolitaine en réseau » précisée par Pierre Veltz.

Mais parallèlement, à cette logique extrêmement puissante, qui conditionne pour une large part les comportements, les habitants opposent, apposent, superposent des stratégies et des comportements différents. Stratégies résidentielles, sentiments d'appartenance, etc.. Ce que l'on pourrait appeler « géographie des modes de vie ».

L'hypothèse de travail serait donc qu'il y a « frottement » entre cette géographie économique, et la géographie des modes de vie. De ce frottement naissent à la fois des frustrations, des tensions (les différentes formes de « luttes des places », pour reprendre l'expression de Michel Lussault). Mais de cette confrontation naît aussi du « nouveau ».

Deux questions importantes nous paraissent pouvoir constituer le fil rouge de notre dialogue avec la recherche.

1) Quelles actions publiques doit on mettre en place dans les territoires face aux nouvelles géographies des modes de vie ?

Les politiques d'accueil ne constituent elles pas une réponse à cette mise en tension de la géographie économique et de la géographie des modes de vie.

2) Ne faut-il pas reconsidérer complètement les politiques d'accueil, et parler plutôt de « politiques de mobilité et d'accueil ».

Nous sommes de plus en plus mobiles. A l'occasion de la révision du projet de territoire, on a constaté dans le pays de Pau que 36% des habitants avaient bougé. Même constat en milieu urbain sur les usagers des transports. Tous les ans, jusqu'à 30% des usagers changent de lieu d'habitation. Mobilité subie souvent, mais aussi mobilité choisie.

Les politiques d'accueil ne se trompent-elles pas quand elles s'imaginent « fixer » des populations définitivement ? Ne devrait-on pas chercher à parler de politiques de la mobilité choisie ?

Accueillir aujourd'hui, c'est accepter que la personne accueillie puisse repartir plus tard. Accueillir, qui a été considéré longtemps comme une politique de « reconstitution des stocks » ne devrait-elle pas être bâtie comme une politique de « flux ».

Accueillir aujourd'hui, ce n'est pas forcément chercher par-dessus tout à ce que tous ceux qui sont du territoire restent. Au contraire, dans l'esprit développé par « Place aux jeunes », la mobilité individuelle ne doit-elle pas être considérée avant tout comme un élément d'enrichissement collectif.

A travers les travaux présentés dans le colloque, nous souhaitons que des programmes de recherche puissent aborder cette question des mobilités en milieu rural et cette question du « désir de campagne »

- Comme un « chaudron privilégié d'où émergent toutes sortes d'innovations¹ ». Dans certains centres de ressources, comme Mairie-conseils (mais aussi dans d'autres réseaux- fondation RTE, 4D, association des initiatives citoyennes,...), on perçoit de manière à la fois sûre et diffuse, ces innovations territoriales.
- Ou à l'inverse comme une « marmite à problèmes, à tensions ». Car il ne faut pas passer trop vite au-dessus des spécificités des espaces ruraux, comme si l'historicité des relations humaines n'y comptait pour plus grand chose. Comme le précise A. Micoud, sur fond d'homogénéisation des modes de vie, ceux-ci demeurent spécifiques dans le milieu rural : importance de l'interconnaissance dans les codes sociaux ; la prégnance du bio-physique (les distances, les mouches, le cosmique, les saisons, etc...) ; les temporalités (« attendons de voir »).

Enfin, à la faveur du dialogue chercheur-acteur, l'ambition de ce colloque est de faire travailler ensemble des communautés de recherche qui se parlent peu ou pas : les chercheurs de l'urbain et les chercheurs du rural.

* *
*

¹ On emprunte cette expression à P. Veltz, dans *La grande transition* qui l'utilise (à propos des innovations technologiques) pour qualifier les métropoles.

Les thèmes de l'appel à communications

Au-delà de la problématique générale, qui peut susciter - pour alimenter le débat ou pour illustrer le propos - un certain nombre de communications, nous proposons six thèmes de travail. Ces thèmes ont été choisis en raison du lien direct avec des préoccupations que les acteurs du Collectif rencontrent dans leur pratique.

[A ce stade, le collectif considère que ces thèmes sont des pistes de travail, qui ne revendiquent aucune exhaustivité. Ils ne constituent pas non plus une vision organisée et définitive de l'enjeu plus général des mobilités et de l'accueil. Nous serons donc amenés à affiner et éventuellement refondre notre texte dans le cadre de la discussion préalable avec le comité scientifique]

1) Revisiter les connaissances sur les « modes de vie en milieu rural »

« Tout le monde à Chichery, et moi avec, vous dira qu'ici on vit bien, que la vie est tranquille et douce, l'air respirable, mais qu'effectivement on ne se connaît plus comme avant, et qu'on n'y comprend plus grand chose. Trop de nouveaux, trop de partants, de gens qui passent. Tout cela dit sans regret, sans passion, comme si on était entré dans une indifférence générale au monde qui nous entoure » Pascal Dibie (2006) *Le village métamorphosé*, Plon, Collection « terres humaines »

Cette citation de l'ethnologue Pascal Dibie pose la question du « pourquoi » ? Derrière le «on n'y comprend plus grand chose », il y a la question du « Pourquoi vit-on en milieu rural. Est-ce une affaire d'hédonisme (« la vie est tranquille et douce, l'air respirable... ») ? Est-ce un bon compromis dans une société individualiste et « dans l'indifférence générale au monde » ? Ou à l'inverse, le milieu rural est-il un « incubateur » de quelque chose en devenir. Un lieu où, de façon plus ou moins inconscientes, les habitants essayent d'inventer un nouveau type de rapport aux autres, « à bonne distance ».

La citation de Pascal Dibie est également située. Chichery, village de l'Yonne, est sans doute révélateur de nombreux cas similaires en France. Mais il ne les résume pas tous. La deuxième question que nous inspire cette citation, c'est bien sûr « où » ? Où est-ce pareil et où est-ce différent ?

La question du « où ? » et du « pourquoi ? » ne connaît pas aujourd'hui beaucoup de réponses. L'approche économique domine aujourd'hui dans la compréhension des dynamiques rurales. Le vivre au village est tantôt affaire de rente foncière ; tantôt d'attractivité résidentielle liée à des aménités ; tantôt d'attractivité productive liée à la valorisation « d'actifs spécifiques ».

Il manque des travaux, des recherches portant sur le « comment cet espace rural est-il habité, vécu, approprié, produit par ceux qui y vivent ? »

Ce premier axe de recherche pourrait donc consister à appréhender ce qui structure l'attachement au milieu rural, à comprendre la manière dont cet attachement se construit (cf. par exemple le travail d'A. Morel-Brochet sur la sensibilité habitante en périurbain, in Norois 2005), à saisir la manière dont il structure (et il est structuré) par les rapports sociaux.

Les travaux présentés dans ce cadre pourraient également analyser ce que provoque et apporte le brassage des populations dans les territoires, en termes d'innovations économiques, sociales (voir en particulier les travaux de Fanny Hébert, dans le cadre de l'initiative prise par « l'IPAMAC », réseau des parcs naturels régionaux du Massif Central). En terme de patrimonialisation de certaines pratiques ou de certaines portion de l'espace ; en termes d'adaptation des mécanismes de gouvernance, de ré-interrogation des processus démocratiques, etc..

L'analyse des parcours de vie dans des territoires marqués par l'arrivée de nouvelles populations pourra être privilégiée.

2) Approfondir le débat « Territorialité et inter-territorialité ».

« La société française ne vit plus dans les territoires qu'elle vient de reconnaître, d'adopter ou de promouvoir. Mais entre eux, à travers eux » [...] « Tout système juridique, politique et institutionnel est en retard sur la société qui le génère » ! Martin Vannier in *Le Pouvoir des territoires* - Editions Anthropos 2008.

La thèse de Martin Vanier est stimulante et provocante. Pour lui, la fabrique institutionnelle du territoire, qui a connu une véritable « explosion » dans les dernières décennies, est dépassée, transgressée par nos habitudes. Si l'on voulait forcer le trait, on dirait même que notre temps poursuit la chimère de « fabriquer du territoire » pour des individus qui ont définitivement opté pour le nomadisme, l'émiettement des territorialités, la multiplicité et la volatilité des appartenances. « La part croissante du provisoire, de l'éphémère déterminent une relation à l'espace plus légère et inscrit davantage de labilité dans la construction des entités spatiales, au détriment des formes territoriales qui supposent des sédimentations longues » précise Laurent Cailly in *Des territorialités aux spatialités : pourquoi changer de concept ?*

Ce deuxième thème de recherche vise à explorer la relation entre « territorialité-interterritorialité et accueil », de manière « dialogique » :

- 1) Est-ce que les migrations en milieu rural et est-ce que les politique d'accueil en milieu rural ne viennent pas réfuter partiellement la thèse de « l'inter-territorialité » ?

Ne doit-on pas voir dans une partie du mouvement de « retour » à la campagne, l'affirmation d'un ancrage, la recherche de proximité géographique, la volonté citoyenne de faire société ? Et ne doit-on pas constater que les politiques d'accueil sont des politiques d'affirmation forte de territoires institués (les régions, les pays, les intercommunalités) : voir à ce sujet les expériences de la Foire à l'installation en milieu rural à Limoges, les universités d'été de Clermont-Ferrand,...

- 2) Ou à l'inverse, n'y a-t-il pas co-existence, cohabitation, voire enrichissement d'une territorialité ancrée et d'une territorialité mobile chez les nouveaux arrivants en milieu rural ?

Comment les nouveaux arrivants vivent-ils leur inter-territorialité ? Comment voient-ils leurs « racines urbaines » ? Comment voient-ils leur inscription dans les territoires d'accueil ? L'installation à la campagne est-elle considérée comme une étape dans un parcours de vie, ou comme un choix que seuls les imprévus peuvent remettre en cause ? Doit-on distinguer des parcours d'installation différents, entre ceux qui vivent à la campagne mais travaillent à la ville, et ceux qui aspirent à vivre et travailler à la campagne ?

3) L'accueil en milieu rural : est-ce la « lutte des places » ou la reconstruction des places.

Pour Michel Lussault, la « lutte des places » a remplacé la « lutte des classes ». « La réalisation des trajectoires personnelles devient un objectif prégnant pour chacun. Cette réalisation se conduit, s'exprime et se manifeste dans la recherche par l'individu de ce qu'il estime être les meilleures places auxquelles il peut prétendre » M. Lussault, in *De la Lutte des classes à la lutte des Places*. Grasset 2009.

L'arrivée de nouvelles populations en milieu rural est de facto souvent décryptée à l'aune de cette problématique des « places » :

- Pour certains, le regain de population en milieu rural est l'expression d'une relégation urbaine. Les vaincus de la « lutte des places » viennent s'installer à la campagne : c'est le seul espace accessible à leur revenu. Et c'est, bien évidemment, un espace déshérité en matière de services, et d'aménités urbaines : pas de transport collectif, peu de services à la population, etc..(Voir les analyses de Donzelot, de Ascher...)
- Pour d'autres (qui peuvent être les mêmes du reste), le regain de population en milieu rural est lié à une appropriation des aménités environnementales, paysagères de ces territoires, par une classe aisée. Le territoire rural abrite les gated communities d'urbains « connectés », qui trouvent dans cet espace le

meilleur cadre à l'annexion exclusive (voir les analyses sur le phénomène NIMBY et BANANA)

- Mais ce concept de « lutte des places » connaît également une autre modalité. C'est celle qui consiste à évoquer les phénomènes « d'exclusion » des « natifs » face à « l'intrusion » des nouveaux arrivants. Voir à ce sujet autant les inquiétudes (fantasmées ou réelles) sur la « tension » qui apparaît sur le marché foncier et immobilier (« nos jeunes n'arrivent plus à se loger ! ») ; que l'inquiétude face au développement d'une économie hors sol (les « Hollandais achètent tout en Hollande et court-circuitent l'économie locale ! »)

Face à ces postures assez bien connues, ce troisième thème de recherche ouvre plusieurs questions :

- Comment les politiques en faveur de l'accueil contribuent-elles à réguler ces « conflits de places » ? En quoi sont-elles porteuses de nouvelles normes ?
- Est-ce qu'il ne faut pas voir dans les politiques d'accueil un moyen, non seulement de « faire de la place » mais aussi de « faire des places ». Autrement dit de restructurer, de redynamiser un système local d'acteurs ?

4) Traiter du paradoxe périurbain

La périurbanisation ne devient-elle pas de plus en plus dans le discours ambiant des élus locaux, le mal absolu qu'il faudrait combattre : ce serait une « incontinence urbaine ». Elle serait responsable du grignotage des terres agricoles, de la hausse des prix du foncier. Des lotissements sans âme seraient les foyers d'une démobilitation sociale d'un anéantissement des solidarités de proximité, d'un refus de la mixité sociale. En même temps la périurbanisation appellerait une demande inflationniste de services urbains coûteux en milieu peu dense. La périurbanisation provoquerait le surendettement des ménages populaires bernés par l'alliance des promoteurs et financiers, serait non-durable car reposant sur l'usage d'automobiles. La litanie des critiques est connue. Mais il ne faut pas se tromper sur son statut. Cela reste un discours normatif, que contredisent aussi certains faits de manière obstinée (à commencer par l'attractivité non démentie de ces espaces).

Car le périurbain, étant à la fois à proximité d'un territoire urbain et d'un territoire rural, est l'espace le plus attractif et le plus dynamique du territoire, celui que les jeunes ménages et les classes populaires élisent pour établir leur résidence aussitôt qu'ils en ont les moyens, et même parfois un peu avant, au prix d'un pari risqué sur l'avenir. C'est dire si cet espace peut être désiré par ceux qui l'investissent ! Regarder (sans pour autant s'en faire le zélateur) le périurbain comme un espace « élu avec les pieds », souhaité, attractif, porteur de dynamiques, en développement, amène à poser de nouvelles questions et de nouvelles investigations.

Plusieurs axes de travail peuvent être envisagés pour ce quatrième thème de recherche :

- Comment d'abord se construit la représentation de l'espace périurbain. Qu'est-ce qui explique le clivage entre un discours politique négatif, et une réalité pratiquée inflationniste. Faut-il donner du crédit à des interprétations du type : Une rupture entre le souhait des élites (urbaines et rurales) pour une ville compacte et une campagne préservée, et le mode de vie souhaité par les classes moyennes et populaires (jeunes et jeunes ménages en majorité).
- Comment fonctionne l'espace périurbain. **Le périurbain ne peut-il pas être considéré comme le « barycentre » de tout ?** Plutôt qu'une improbable frontière, le périurbain ne peut-il pas être l'expression d'une nouvelle forme de centralité ? Une centralité qui ne repose pas sur la proximité mais sur l'accessibilité ? Une centralité qui ne repose pas sur l'agglomération mais sur la « mise à distance », et même « à bonne distance ». Le succès du périurbain ne tiendrait-il pas au fait que c'est un lieu d'équilibre ? Une réponse spatiale à l'aspiration contradictoire de chacun à la liberté - dont le prix est la solitude - et à la sociabilité - dont le prix est la soumission à la norme collective - ? Le périurbain serait alors au barycentre de nos contradictions ; une « centralité pondérée », le lieu du moindre coût solitude-soumission ou du meilleur gain liberté-sociabilité.

Vu sous cet angle, on pourrait investiguer sérieusement les stratégies de pondération mises en œuvre par les habitants (parcourants) du périurbain et la manière dont ils les traduisent en modes de vie et pratiques spatiales.

5) Observer les innovations pour la prospective.

L'accueil de nouvelles populations est à la fois signe et source d'innovations en milieu rural. Dans le domaine culturel, dans le domaine social, dans le domaine des services, dans le domaine économique, dans le rapport à l'espace, dans la qualification du développement durable, les nouveaux arrivants, qu'ils soient « actifs » ou non, peuvent déplacer les lignes, ou amener les acteurs déjà présents à évoluer, à innover.

La société de demain s'invente dans ces territoires qui sont « activés » par des rencontres entre des acteurs installés et de nouveaux arrivants.

Analyser ces innovations, c'est ouvrir la voie à une prospective dite du « présent ». A la suite d'E. Heurgon on désigne ainsi une prospective d'abord centrée sur les « faits émergents », sur les « signaux faibles », voire sur la production d'idées originales et imprévues (La serendipité, ou l'art de trouver ce que l'on ne cherchait pas). La prospective du Présent cherche donc moins à bâtir des scénarios plausibles pour l'avenir qu'à exploiter « en situation » la richesse d'idées originales, porteuses d'avenir. C'est une prospective (...) « qui se veut continue et interactive, stimulant à travers le débat public

un processus d'intelligence collective, capable d'expérimenter de nouvelles configurations et de proposer des principes utiles à l'action » Heurgon, E ; Landrieu, J (2003) in *Des « nous » et des « je » qui inventent la cité* Editions de l'aube

Ce cinquième thème de recherche ouvre sur plusieurs questions :

- Peut-on imaginer disposer à travers une plate-forme d'échange des éléments factuels sur ces faits innovants. En quoi consistent ces « petits changements ». Peut-on avoir une connaissance « plus large » de ces innovations, aux fins notamment de diffusion ? Qu'y a-t-il à retenir dans les domaines culturels, dans le domaine du développement durable ?
- Quels sont les déterminismes de ces innovations ? Les territoires d'accueil sont-ils, et à quelle condition, des « milieux innovateurs » ?
- Les territoires d'accueil voient des populations aux représentations culturelles différentes se confronter. Comment s'effectuent les rencontres ? Assiste-t-on à de nouveaux « cloisonnements culturels » ou au contraire à la constitution de quelque chose de tout à fait neuf ?

6) Ingénierie territoriale et politiques d'accueil

En partant de la réflexion de Lascoumes et Le Galès (in *l'action publique saisie par les instruments*, Presse de Science-Po 2004) sur les instruments de l'action publique, on peut considérer « l'ingénierie territoriale » comme une institution. L'Ingénierie territoriale, ce n'est pas seulement un outil technique pour mettre en œuvre une politique ; mais c'est une organisation chargée de faciliter les coordinations, et surtout c'est un « système de normes » qui produit un ordre, qui structure, organise, produit l'action publique.

La question de recherche posée ici est de savoir comment la question de l'accueil des nouvelles populations « bouleverse » l'institution « ingénierie territoriale » :

- sur son organisation, les logiques d'acteurs qui interviennent en la matière
- sur la nature des interventions, les méthodes de travail, les dispositifs
- sur la culture du projet territorial.
- Sur l'organisation géographique de cette ingénierie, en référence aux trois modèles que sont « la géographie égalitaire, la géographie prioritaire et la géographie volontaire » (cf. Piveteau « ingénierie territoriale, pour un parti pris géographique », 2010)
- Sur le contenu des interventions. On peut reprendre l'interpellation d'André Micoud. Il faudrait que « spécialistes des espaces habités que sont les architectes, urbanistes et paysagistes s'interrogent sur ce que pourraient être

les formes et les statuts des « espaces publics » à imaginer dans ces nouvelles campagnes » (Micoud « pourquoi les architectes dans les campagnes » 2010)

Organisation

Deux démarches convergentes :

Autour des questionnements, deux démarches seront conduites en parallèle.

- L'animation d'un débat avec les acteurs, sous forme de séminaires qui se tiendront sur le territoire national, tout au long de l'année 2011. Il s'agit de ramasser à cette occasion un ensemble de questionnements complémentaires pour la recherche, et de recueillir des expressions innovantes de ce rapport à la mobilité et à l'accueil de nouvelles populations.
- Le recueil, sur la base du présent appel à projets, de productions scientifiques
- Les deux démarches convergeront dans une manifestation unique, qui se tiendra fin 2011, à l'ENS de Lyon.

Ces deux démarches sont portées par un comité d'organisation qui regroupe des membres des institutions et laboratoires suivants :

- Le collectif Ville Campagne
- [Mairie Conseils]
- La Fédération des PNR
- L'UMR 5600 « environnement, ville, société »

S'agissant de l'appel à communications. Les contributions seront sélectionnées par un conseil scientifique composé de

Laurence Barthe (Université Toulouse Le Mirail) Emmanuelle Bonerandi (ENS Lyon), Françoise Cognard (Université de Clermont-Ferrand), Claire Delfosse (Université Lyon II), Samuel Depraz (Université Lyon III), Bertrand Hervieu (Ministère de l'agriculture), Valérie Jousseau (Université de Nantes), Sylvie Lardon (Agroparistech), Olivier Mora (INRA), Bernard Pecqueur (Université Joseph Fourier, Grenoble), Christian Pihet (Université d'Angers), Frédéric Richard (Université de Limoges), André Torre (INRA), et des membres du Collectif Ville Campagne

Le calendrier de l'appel à communication est le suivant :

- Publication (décembre 2010)
- Retour des propositions (juin 2011)
- Examen des propositions et acceptation
- Date du colloque : 8 & 9 décembre 2011

Les équipes recensées dans le cadre de ce colloque seront référencées sur le site www.installation-campagne.fr

Les papiers feront l'objet d'une publication sous forme d'actes. Des contacts sont établis avec une revue pour un numéro spécial.

Le colloque ayant un double but (capitalisation de la recherche, dialogue entre la recherche et l'action, dans le but de conforter les recherches sur le thème du colloque), il présentera à la fois des temps de présentation scientifique (plénières, ateliers) et des temps de dialogue recherche-action (ateliers). L'issue du colloque doit permettre de fonder un manifeste pour des recherches renforcées dans le domaine des politiques d'accueil.